

COMPTE RENDU D'EXPERIMENTATION

Domaine de travail : Différencier pour renforcer l'autonomie de tous les élèves pour permettre leur implication dans un débat

Problématique : Les enseignants de langue sont de plus en plus confrontés à l'hétérogénéité des groupes de langue dont ils ont la charge. Au lycée, et en particulier en allemand, les profils des élèves sont différents (LV1, LV2, Sections ES/L mélangées, profils bi-langues) et le niveau des élèves peut varier de A1 à B2.

Comment gérer cette hétérogénéité ? Comment faire en sorte de proposer des contenus permettant de faire progresser les plus faibles et de leur redonner le goût d'apprendre tout en donnant la possibilité aux élèves plus à l'aise de viser l'excellence ?

Mots-clés : Pédagogie du projet, travail collaboratif en groupes hétérogènes ou homogènes selon les besoins, supports et aides différenciées, développer les compétences de tous les élèves en expression orale en interaction, renforcer la motivation en mettant les élève en situation de réussite, évaluation diagnostique, évaluation sommative critériée

Classes concernées par l'expérimentation : premières et terminales

Contexte des activités mises en œuvre :

Expérimentation faite avec quatre groupes : un groupe de 1ere S (20 élèves), un groupe de 1ere ES/L (16 élèves), un groupe de terminale S (14 élèves), un groupe de terminale ES/L (14 élèves).

Répartition des élèves en deux groupes après une évaluation diagnostique:

Groupe 1 (A2)

Groupe 2 (B1).

Progression sous forme de séquences et d'évaluations différenciées en rapport avec le programme de première et de terminale.

Mise en œuvre de l'activité :

1. Génèse de l'expérimentation

Ayant un échange avec la *Gemeinschaftsschule* Haksheide de Norderstedt en Allemagne depuis 12 ans, j'ai pu observer la façon de travailler de mon établissement partenaire, pour gérer à l'intérieur d'une classe d'un même niveau des « *Hauptschüler* », « *Realschüler* » et des « *Gymnasiasten* ». Pour une même séquence, trois parcours différents sont proposés aux élèves, et les évaluations sont également différenciées. C'est donc à partir de cette observation que j'ai eu l'idée d'adapter cette pratique à notre propre système et de l'expérimenter au lycée en première et en terminale.

2. Mise en place de l'expérimentation

a) Obtenir l'adhésion des élèves

Sans l'adhésion des élèves, aucun projet pédagogique n'est possible. Travailler de manière différenciée est peu connu des élèves et nécessite quelques explications afin que ceux-ci comprennent l'intérêt d'un tel projet. J'ai présenté ma démarche de manière précise (contenus, programme, évaluation). J'ai également sollicité leur avis en cours d'année et ai pu constater que cela les motivait et leur donnait vraiment le sentiment d'être au cœur d'un projet. L'ensemble a également été présenté aux parents des élèves concernés en début d'année scolaire.

b) Evaluer les élèves en début d'année et les répartir dans deux groupes (groupe 1 : A2, groupe 2 : B1)

Après la présentation du projet j'ai consacré environ deux heures à une évaluation diagnostique dans trois activités langagières sur quatre (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite), craignant que l'expression orale ne prenne trop de temps. Après réflexion, je pense qu'on peut proposer aux élèves de s'enregistrer à la maison sur un sujet donné et collecter ensuite lesdits enregistrements pour évaluer aussi leurs compétences en expression orale. Pour les documents destinés à tester leur niveau en compréhension, on peut puiser dans Audio Lingua ou dans la presse germanique. On prendra de préférence des documents de niveau B1 qu'on corrigera selon une grille allant de A1 à B1. Même si on peut constater des disparités de niveau selon les activités langagières chez certains élèves, on peut, dans l'immense majorité des cas, dégager une tendance qui permet de les répartir dans les deux groupes, groupes qui peuvent évoluer en cours d'année, le but étant d'inviter le plus d'élèves A2 possibles à rejoindre le groupe B1. Après l'évaluation diagnostique, les 20 élèves de première S ont été répartis comme suit : groupe A2 : 7 élèves, groupe B1 : 13 élèves, pour les 16 élèves du groupe de première ES/L, 8 élèves ont intégré le groupe A2 et 8 le groupe B1. En terminale S, 5 élèves sur 14 ont constitué le groupe A2. En terminale ES/L, 6 élèves sur 14 ont constitué le groupe A2

c) Exemple d'une séquence différenciée expérimentée avec les deux groupes de première :

Présentation de la séquence « An die Urnen ! »

Notion : Idée du progrès

Domaine : la politique, la citoyenneté

Problématique : *Mit 16 wählen dürfen? Eine gute Reform? Das Beispiel Österreichs.*

Projet final : débat autour de la question du droit de vote dès 16 ans.

Objectif linguistique : le vocabulaire politique – donner son avis – argumenter

Objectif culturel : l'Autriche ses institutions politiques

Nombre de séances prévues : 6 avec le projet final

Remarque sur le contexte : Cette séquence a été expérimentée en janvier 2015 et a eu, au vu des événements du 7 janvier, une résonance particulière.

Séance 1 :

Objectif de la séance : Réactiver le vocabulaire politique à l'aide d'une recherche.

Présenter la problématique et le projet de la séquence

Forme de travail : Constitution de binômes de travail non différenciés. Cependant, il semble pertinent de faire en sorte que chaque élève de niveau A2 fasse équipe avec un élève du groupe B1. Ainsi, l'élève de niveau A2 pourra profiter des connaissances de son camarade de niveau B1 et bénéficier de son aide.

Les élèves doivent rechercher du vocabulaire ou/et des expressions qui relèvent du domaine de la politique selon trois axes: « *Personen* » (*der Politiker, der Abgeordnete...*), „*Organisationen*“ (*die Partei, das Parlament...*) et *Aktionen* (*wählen, kandidieren...*)

Les recherches des binômes font l'objet d'une mise en commun notée sur une fiche de vocabulaire distribuée en début d'activité qui constituera une base de données lexicale utile tout au long de la séquence.

La fin de la séance est consacrée à la présentation des objectifs de la séquence et du projet final, plus facilement compréhensible par les élèves en difficulté après cette recherche lexicale préalable. Le vocabulaire doit être maîtrisé pour la séance suivante.

Séance 2 :

Lors de chaque début de séance, les objectifs de la séquence sont rappelés et le but de la séance à venir annoncé.

Objectif de la séance : S'informer sur l'Autriche et son système politique

Activités langagières dominantes : Compréhension de l'écrit / expression orale

Forme de travail : deux groupes différenciés G1 : A2, G2 : B1 (Doc. 1)¹

Travail G1 : A partir d'une carte de l'Autriche et d'un questionnaire simple, les élèves doivent être capables de présenter l'Autriche (situation géographique, nombre d'habitants, Bundesländer...) à l'oral.

Aides langagières fournies : rappel sur les points cardinaux, noms géographiques, grands nombres.

Travail G2 : A partir d'un schéma sur le système politique et d'un questionnaire, les élèves doivent présenter de manière simple les institutions autrichiennes en insistant sur le fait que les Autrichiens peuvent voter dès l'âge de 16 ans, une problématique qui est au cœur du projet de la séquence.

Aides fournies : vocabulaire institutionnel, rappel sur le passif.

En début de séance, la tâche est présentée à chaque groupe, mais tous les élèves reçoivent les deux fiches de travail de manière à pouvoir compléter les grilles avec les informations correspondantes quand ils écouteront la présentation de l'autre groupe. Ainsi, tous les élèves disposeront des informations trouvées lors de la séance de travail pour le projet final.

Pour la séance suivante, les groupes doivent être prêts à présenter les résultats de leur recherche à leurs camarades.

(fiches de travail des élèves en annexe)

Séance 3 :

Objectifs de la séance : Présentation des recherches sur l'Autriche et ses institutions.

Recherche lexicale autour du verbe « *wählen* » censé contribuer à la préparation du projet final.

Objectif lexical : parler de ses choix, la dérivation

¹ Arbeitsblätter également téléchargeable sur le site.

Objectif culturel : l'Autriche et ses institutions (le droit de vote à 16 ans)

Formes de travail : travail en binômes non différenciés, mise en commun en plénière

Activité langagière dominante : Expression orale

Durant la première partie de la séance, les recherches différenciées sont présentées. Tous les membres d'un même groupe s'expriment. Ce sont les membres de chaque groupe qui organisent la prise de parole. Les informations données sont alors notées par le professeur sur les fiches vidéo-projetées pour faciliter la prise de note des élèves en difficulté.

Après ces présentations, les élèves font une recherche lexicale autour du verbe « *wählen* ».

Pour cette activité, le travail en binôme non différencié est plus adapté. Il faut également alors bien entendu veiller à ce que la langue de communication utilisée par les élèves entre eux lors de la réalisation de la tâche soit la langue cible.

Aide à la réalisation de l'activité : Sprachatelier « *Rund um das Verb wählen* », manuel Einblick 1^{re}, éditions Hatier) (Doc. 2)²

Avec des termes comme « *jemanden wählen* », « *die Wahl* », « *der Wähler* » etc... , on commence en partie à couvrir les besoins langagiers nécessaires à la réalisation du projet final. On peut en profiter pour dire quelques mots sur la dérivation, ce qui peut aider les élèves de niveau A2 à développer leur capacité de compréhension.

Une mise en commun dans la dernière partie de la séance permet aux élèves de constituer une fiche lexicale qui leur servira pour le projet final.

Séance 4 :

Objectif de la séance : *Mit 16 wählen ? Dafür oder dagegen ?* Recherche d'arguments dans un article de presse et dans un forum dans le but de préparer le projet final de la séquence. (Doc. 3)

Objectif lexical : le vocabulaire politique – donner son avis sur quelque chose

Objectif culturel : le droit de vote à 16 ans en Autriche

Forme de travail : activité différenciée ; groupes A2, groupes B1

Supports :

Groupe A2 : Extraits d'un forum de jeunes (Einblick 1^{re} page 73) (Doc. 4)

Groupe B1 : Article de presse www.taz.de, 08.06.2010 « *Sollen 16-Jährige wählen dürfen?* » (Einblick 1^{re}, page 72)

Activités langagières dominantes: compréhension de l'écrit / expression orale

Séance 5 :

Objectif de la séance : préparer le débat du projet final « *Mit 16 wählen ? Dafür oder dagegen ?* »

Activité langagière dominante : Expression orale en interaction

Forme de travail : groupes hétérogènes. On tiendra compte de la difficulté attachée à chaque personnage dans la répartition des tâches au sein des groupes qui sont constitués de 4 ou 5 personnes. :

Différents rôles:

² Consultable en annexe, à la fin de ce document.

1. un (ou deux) animateur(s) de débat qui présente(nt) le sujet et les participants et pose des questions au cours du débat (A2)
2. un jeune Autrichien qui parle de son expérience (A2 ou B1)
3. un jeune Allemand qui défend cette loi et souhaite la voir appliquée en Allemagne en s'appuyant sur l'exemple de l'Autriche et en évoquant les différences avec le système politique en Allemagne). (B1)
4. un jeune Allemand qui est contre cette loi et considère qu'à 16 ans, on n'est pas assez mûr pour voter. (B1)

Chaque élève reçoit une fiche descriptive dans laquelle chaque rôle est présenté et accompagné d'aides grammaticales et/ou lexicales utiles pour la réalisation du projet.

Remarque : Le rôle 1 (animateur) est un rôle plus guidé que les autres et peut être valorisant pour un élève de type A2 ou un élève en difficulté.

Durant cette séance, les élèves s'entraînent et établissent des liens entre ce qui a été vu lors des séances précédentes pour enrichir leur rôle. Ils travaillent dans une relative autonomie. Des présentations peuvent être faites devant la classe, mais sans faire l'objet d'une évaluation. L'évaluation du projet final se déroulera lors de la 6^e séance.

Séance 6 : projet final

Pour chaque groupe, le débat doit durer environ 6 minutes, soit 30 minutes au total.

Lorsque les élèves ne sont pas acteurs du débat, ils notent les arguments des différents groupes.

Durant les 25 minutes qui restent, ils rédigent un compte-rendu sous la forme d'un article de journal. Ledit article est ramassé à la fin de l'heure et corrigé par le professeur.

Deux grilles d'évaluation sont proposées selon le rôle :

Grille n° 1 : animateur

- présentation du débat : 1
- présentation des participants : 1
- capacité à poser des questions et à interagir : 3
- prononciation : 3
- morphosyntaxe : 2
- total/10

Grille n° 2 : les participants

- capacité à interagir : 1
- qualité des arguments : 3
- éléments civilisationnels : 2
- prononciation : 2
- morphosyntaxe : 2
- total/10

Compte-rendu qualitatif sur la mise en œuvre des débats :

Les deux groupes de première ont effectué la tâche demandée avec beaucoup d'intérêt. Tout le travail en amont a permis à tous les élèves de travailler de manière autonome. Ils n'ont pas pris de note, mais ont débattu, au départ pour certains, avec des fiches lexicales sous les yeux, puis assez rapidement sans aide. Il est intéressant de constater que lors des

débats, bon nombre d'entre eux ont fini par « s'enflammer » et argumenter **en allemand** en oubliant qu'ils étaient dans une salle de classe...

Bilan :

Après une année d'expérimentation, le bilan s'avère être tout à fait positif. En effet, j'ai pu observer des progrès chez bon nombre d'élèves, au départ en difficulté, alors que les élèves d'un niveau plus élevé ne se sont pas sentis lésés. L'ambiance de travail s'est également améliorée avec, en particulier, davantage d'entre-aide et de solidarité entre les élèves. Ils ont beaucoup apprécié ce mode de fonctionnement, qui, selon eux, les a beaucoup aidés.

Sur la construction des séquences :

La construction de séquences différenciées peut, au départ, paraître fastidieuse. Toutefois, on s'aperçoit, malgré quelques tâtonnements, que dans la pratique, c'est un travail logique qui diffère peu de la construction d'une séquence classique.

En effet, on a souvent l'habitude d'avoir une progression du plus simple au plus complexe.

En pédagogie différenciée, on peut partir d'une problématique et d'un thème commun, mais proposer des tâches différenciées en parallèle avec des documents différents et un niveau d'aides différent. Toutefois, toutes les activités sont mises en commun dans des phases bilan, afin que chaque groupe profite du travail de l'autre. Un tel fonctionnement s'avère être très efficace, car chaque élève travaille à son niveau et a le sentiment d'être utile. Le travail collaboratif au sein de groupes à géométrie variable favorise l'autonomie des élèves. Le professeur apporte une aide à la demande.

Cependant, pour éviter toute forme de stigmatisation, il faut varier les formes de travail (groupes différenciés, groupes hétérogènes travail individuel, travail en plénière). On peut également travailler sur un même document, mais avec des consignes et des aides différenciées et proposer de temps à autre un travail commun non différencié.

Sur la question de l'évaluation :

La question de l'évaluation n'est pas simple. En effet, nous sommes liés à la note qui doit être juste et doit correspondre à un niveau. Les élèves y sont très sensibles. Dans le cas d'une évaluation différenciée, on peut imaginer fonctionner par points-scores qui mesurent le degré de difficulté de la tâche. Une tâche de niveau A2 donnera par exemple un score maximal de 14, alors qu'une tâche de niveau B1 pourra aller jusqu'à 20. Il est impératif de proposer des grilles d'évaluation précises aux élèves, grilles qui expliquent la démarche.

Dans la pratique, les élèves ont adhéré au projet et accepté d'être évalué selon une grille différenciée.

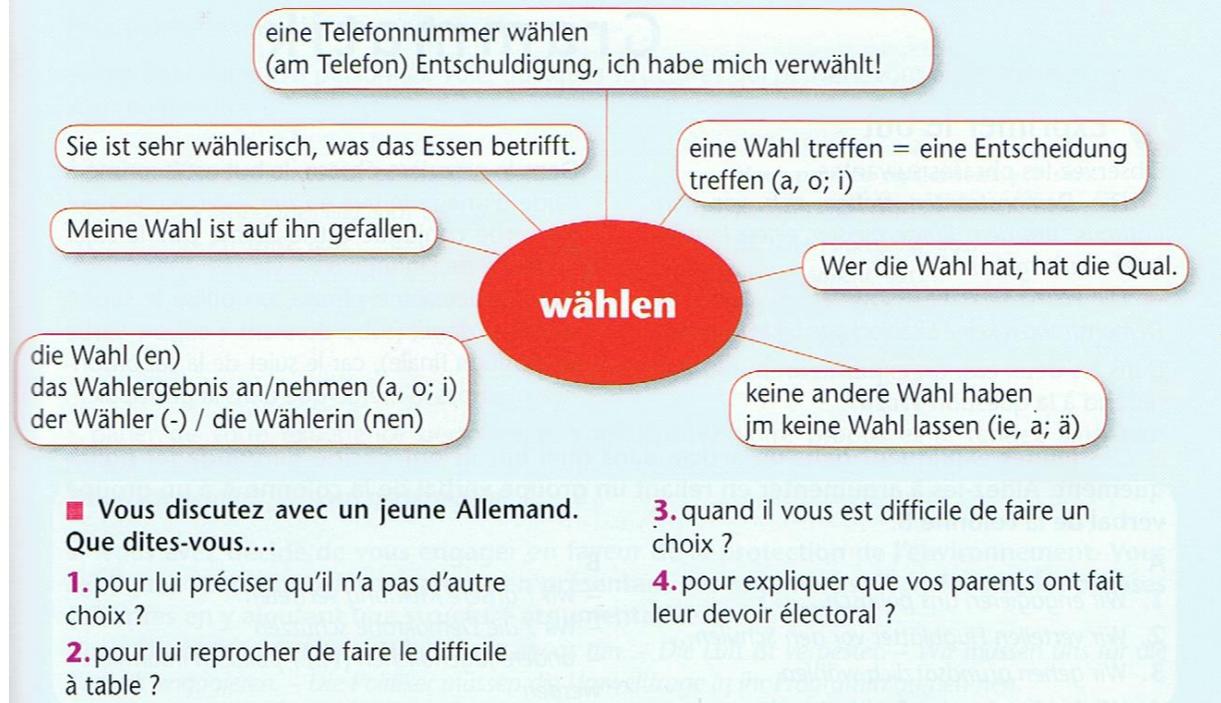
Cette expérimentation étant très positive, tant pour les élèves que pour le professeur, elle sera poursuivie à la rentrée prochaine.

Nom du professeur : Marie-Christine Despas

Etablissement : Collège les Renardières/ Lycée Lucie Aubrac, Courbevoie

Doc 2

1 Rund um das Verb „wählen“



Doc 3

LESEN | SPRECHEN INFOS HÖREN | SCHREIBEN LITERATUR

1 An die Urnen!

A. Leseverstehen

21, ... 18, ... 16?

Kontext: Im Unterricht behandeln Sie das Thema „Wahlrecht in Europa“.

Lesen Sie den folgenden Artikel einer deutschen Zeitung und die Meinungen österreichischer Jugendlicher.

B1 Die Frage „Wählen mit 16“ steht zur Debatte. Suchen Sie hier Argumente, um die Diskussion vorzubereiten.

Sollen 16-Jährige wählen dürfen?

Vor 40 Jahren wurde das aktive Wahlrecht auf 18 Jahre gesenkt¹. Jetzt sei es höchste Zeit, Jugendliche wählen zu lassen, sagen die einen. Andere zweifeln an ihrer politischen Reife².

Am 18. Juni 1970 senkte der Bundestag die Altersgrenze für das aktive Wahlrecht auf Bundesebene von 21 auf 18 Jahre. Die Diskussionen im Vorfeld³ waren kontrovers, die Befürchtungen groß: Noch nicht wahrreif und zu leicht beeinflussbar seien die jungen Erwachsenen, es drohte gar die Infantilisierung der Republik. [...]

5 Bei Kommunalwahlen [...] dürfen 16-Jährige heute bereits in sieben Bundesländern an die Urne. Angefangen hat Niedersachsen im Jahr 1995, es folgten Nordrhein-Westfalen, Schleswig-Holstein, Berlin, Mecklenburg-Vorpommern, Sachsen-Anhalt und Bremen. Das Besondere in Bremen: Hier dürfen die Jugendlichen im kommenden Frühjahr auch bei der Landtagswahl ihre Stimme abgeben. Und in Österreich dürfen 16-Jährige seit 2007 bei Nationalrats-, Präsidenten- und Europawahlen wählen.

10 Die Befürworter einer Wahlrechtsreform argumentieren, sie ermögliche mehr Partizipation, eine frühere Auseinandersetzung⁴ mit politischen Fragen und halten die Jugendlichen von heute für reifer als damals. Schließlich müssten die Jugendlichen morgen die Politik von heute ausbaden⁵. Kritiker stellen sich gegen diesen Trend: Sie weisen auf ein fehlendes Interesse von Jugendlichen

15 an politischen Themen hin oder auf die Diskrepanz⁶ zwischen Volljährigkeit und Wahlrecht: Wieso sollte wählen dürfen, wer noch kein Auto fahren und

20 keinen harten Alkohol trinken darf – in den Augen des Staates also als schutzbedürftig⁷ gilt?

www.taz.de, 08.06.2010



1 ← etw. senken: baisser qc.
2 ← reif sein: être mûr
3 im Vorfeld: en amont
4 die Auseinandersetzung (en): (ici) la réflexion
5 etw. aus/baden (umgs.): (ici) faire les frais de qc.
6 die Diskrepanz: le décalage
7 als schutzbedürftig gelten (a, o; l): être considéré comme vulnérable

Doc 4

Meinungen von 16-Jährigen 

Marla: „Dass das eingeführt¹ worden ist, ist gut, denn jetzt müssen sich Politiker auch Gedanken machen über Dinge, die uns interessieren. Ich glaube, junge Leute haben viel bessere Ideen als Ältere...“

Sophie: „Um ehrlich zu sein, ich habe noch nicht wirklich viel Ahnung von Politik und ich bin mir sicher, dass es den meisten Jugendlichen ähnlich geht.“

Felix: „Ich finde wählen ab 16 super, weil ich als Lehrling² Steuern³ bezahle. Und ich möchte mitbestimmen⁴, was mit meinen Steuern passiert.“

Julian: „So etwas ist doch sinnlos, ein 16-Jähriger hat anderes im Kopf als die nächste Wahl! Meiner Meinung nach ist das Wählen ab 16 ganz klar zu früh und das Wahlalter sollte wieder erhöht werden!“

